
LE FRANCO
Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta
Vol. 22 n° 31 Edmonton, le vendredi 5 août 1988 12 pages 0,50

Éditorial
de Guy Lacombe

Le Canada: pas à vendre

à lire en page 4...

• *La BFD et les PME*

La Banque fédérale de Développement a offert ses services à plus de 200,000 gens d'affaires

à lire en page 3...

• *Livraison*

La Commission canadienne du blé annonce les nouveau contingents pour 1988-89

à lire en page 7...

SOMMAIRE

La CLAC au LAC en photos

page 2

Commémoration du Millénaire ukrainien



Le Village culturel ukrainien, situé à l'est d'Edmonton, a été le site de plusieurs activités commémorant le Millénaire ukrainien. Cette année, les Ukrainiens catholiques du monde entier célèbrent leur mille ans de christianisme. Ce peuple a connu de nombreuses épreuves au cours des années dont la guerre, la famine, les luttes politiques, etc. *(Photo: Tourisme Alberta)*

Plan de redressement de la SCA

Page 3

Projet de loi C-72 adopté

Page 6

• *PME*

La Banque fédérale de développement donne de l'expansion à ses nouveau services

MONTRÉAL - La Banque fédérale de développement compte élargir deux nouveaux programmes à l'intention des petites et moyennes entreprises qu'elle a offerts à l'échelle du pays au cours de la dernière année. L'un de ces programmes a pour objet de faciliter l'accès à du financement aux exportateurs et l'autre vise à aider les propriétaires d'entreprise à accroître leurs compétences en gestion et leurs chances de succès.

Le premier programme, appelé "programme de Financement des comptes clients à l'exportation", permet d'accorder des cautionnements de marges de crédit consenties par des institutions financières du secteur privé à des petites et moyennes entreprises qui font de l'exportation. La Banque ne fera pas concurrence à ces institutions, mais complétera les services qu'elles offrent.

Le cautionnement peut couvrir jusqu'à 90 pour cent de la valeur des comptes clients étrangers d'un exportateur. À la fin de l'exercise terminé le 31 mars 1988, la BFD avait autorisé plus de 40 cautionnements de prêts d'une valeur totale de 10,3 millions de dollars dans le cadre du programme. Le programme a connu un tel succès comme projet pilote que la Banque l'intégrera dès que possible à ses services permanents durant l'exercise en cours.

Combinaison unique de services de formation et de consultation

La Banque augmente rapidement le nombre des Initiatives locales pour le développement d'entreprises qu'elle met sur pied à l'échelle du pays. Les Initiatives locales pour le développement d'entreprises se caractérisent par la combinaison unique de 40 heures de formation liée aux affaires et de 40 heures de services de consultation individuelle offerts, sur une période d'un an, à des groupes d'environ 30 petites entreprises de la collectivité. Ces initiatives sont normalement organisées dans des petites collectivités et permettent aux entrepreneurs participants de déterminer eux-mêmes l'orientation de leur formation et d'entretenir des contacts étroits avec les autres gens d'affaires inscrits au programme. Des initiatives existent à l'heure actuelle dans 18 collectivités à l'échelle du Canada et 33 autres verront le jour sous peu.



En Ontario, les Aînés sont en consultation

C'est à André Lécuyer, expert-conseil d'excellente réputation que la Fédération des aînés francophones de l'Ontario a confié la tâche de mener à bon port la première consultation majeure entreprise par la FAFO depuis sa fondation en 1978. La FAFO, qui a son siège social à Ottawa, compte quelques 11 000 membres répartis en 107 clubs regroupés en cinq régionales. Elle a reçu une subvention de 7 600$ provenant du Fonds de soutien à la communauté de l'Office des affaires francophones du gouvernement ontarien. Lécuyer doit remettre son rapport final au début de septembre. La présidente actuelle de l'organisme est Mme Yvonne LeBel de Kirkland Lake dans le nord-est ontarien.

Nicole Boudreault réélue à la SSJB de Montréal

Nicole Boudreault a été réélue récemment présidente de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal pour un troisième mandat consécutif. Elle a profité de l'occasion pour rappeler que la société mène une tournée québécoise intitulée: "Le français ça va mal à Montréal, comment ça va chez-vous?". On se rappelera que la SSJB de Montréal est très sensibilisée à l'existence des francophones hors Québec et l'a prouvé dans le passé à l'aide de plusieurs initiatives et gestes concrets d'appui.

Le sénateur Rhéal Bélisle est honoré pour son dévouement

Dans le but de reconnaître les 45 années de dévouement du sénateur Rhéal Bélisle au service du public, ses nombreux amis ont créé le Fonds de bourses d'étude du sénateur Rhéal Bélisle. Ce fonds de 40 000$ permettra d'offrir deux bourses de 1 800$ chacune pour des étudiants qui fréquentent l'Université Laurentienne de Sudbury dans le nord-est ontarien. M. Bélisle, qui est sénateur depuis 1963, est présentement le président intérimaire du Sénat du Canada, président et membre du comité exécutif de nombreuses fédérations et associations, et de trois ordres de renommée mondiale. Il est diplômé en théologie de l'Université Saint-Paul à Ottawa et en 1971, l'Université Laurentienne lui conférait un doctorat honorifique en droit.

La CLAC au LAC: un autre succès!



Voici les jeunes Robin des Bois de l'ère moderne tentant d'atteindre la cible. Cette scène se passait à la CLAC au LAC de FJA qui a permis aux jeunes Francophones de la province de passer une fin de semaine de sports et loisirs au Skeleton Lake.



La photo officielle du groupe de jeunes qui ont passé une fin de semaine en français, fraternisant et mettant à l'épreuve leurs multiples talents.



Les sports aquatiques ont pris une place majeure dans les activités de fin de semaine et les adeptes du canot, de la voile et de la planche à voile, comme les débutants d'ailleurs, s'en sont donné à coeur joie.

DIANE BERNIER

La Clac au Lac, camp d'été organisé par Francophonie Jeunesse de l'Alberta (F.J.A.), a su plaire aux jeunes de tout âge. Ce camp avait lieu les 8,9,10 juillet 1988 à Skeleton Lake (160 km au nord-est d'Edmonton).

Une centaine de jeunes participants provenant des quatre coins de la province ont pu jouir d'une fin de semaine ensoleillée et remplie d'activités. Durant ces trois jours, tous et chacun ont eu l'occasion de participer à une pléiade d'activités diverses: bâteau à voile, planche à voile, auto-défense et tir à l'arc, ceci sans compter les activités que les jeunes ont su inventer durant leurs moments libres.

Certains événements ont marqué la fin de semaine comme ceux du jeux d'assassin, les feux de camp, le spectacle du groupe "ELITE" d'Edmonton et les courses de canots. Dimanche matin, M. l'abbé Grondin est venu se joindre au groupe de jeunes pour animer une messe traditionnelle.

Le succès du camp est dû au grand effort du comité d'organisation, notamment Daniel Blais et Marc Potvin et de l'aide grandement appréciée d'autres membres du comité de F.J.A. et de volontaires enthousiastes.

À la 3...

• *Léger bénéfice réalisé*

La BFD offre ses services à plus de 200 000 gens d'affaires

EDMONTON-Selon son rapport annuel déposé récemment à la Chambre des communes, l'exercice terminé le 31 mars 1988 aura été un exercice fructueux pour la Banque fédérale de développement et les petites entreprises qu'elle a comme clientes.

Le président de la Banque, M. Guy Lavigueur, signale que "la division des Prêts de la Banque a autorisé 5 500 prêts et cautionnements d'une valeur totale de 862 millions de dollars" et que la Banque a offert "des services d'information, de formation, de consultation et de planification à plus de 200 000 gens d'affaires..." M. Ed Duddle, Vice-président et directeur général régional des Prairies et du Grand Nord, signale que dans la région district du nord de l'Alberta, des prêts et cautionnements totalisant $20,919,000 ont été accordés à des entreprises locales et que plus de 3,872 personnes ont tiré profit des séminaires sur les affaires, des services d'information et des services de consultation CASE de la Banque.

M. Lavigueur ajoute que "les clients de la Banque qui ont reçu des prêts à terme et des cautionnements au cours de l'exercice 1988 prévoient créer (10 000) nouveaux emplois dans leur collectivité". Environ 60 pour cent de ces prêts et cautionnements totalisaient moins de 100 000$ et 78 pour cent ont été accordés à des entreprises ayant 10 employés ou moins.

La Banque possède cinq bureaux régionaux et 77 succursales à l'échelle du pays. Dans la région des Prairies et du Grand Nord, son bureau régional est situé à Winnipeg. Elle compte deux succursales dans le district nord de l'Alberta situé à Edmonton et Grande Prairie.

Le portefeuille de la BFD atteint 2,2 milliards de dollars

A la fin de l'exercice 1988, le portefeuille de prêts de la Banque s'élevait à 2,2 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 141 pour cent par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse indique que la demande de financement à terme par les PME canadiennes demeure forte. La division des Prêts de la BFD a réalisé un léger bénéfice d'exploitation de 2,9 millions de dollars au cours de l'exercice.

Activités de la division du Capital de risque: hausse de 11 pour cent

La BFD est également l'une des plus importantes sources de capital de risque au pays. La division du Capital de risque de la Banque a autorisé des placements de 22,5 million de dollars au cours de l'exercice 1988, ce qui constitue une augmentation de 11 pour cent par rapport à l'exercice précédent. Pour chaque dollar que la Division a investi dans les projets de ses clients, le secteur privé a investi 2,8 dollars. L'ensemble du portefeuille de capital de risque de la BFD s'est accru de 24 pour cent au cours de l'exercice 1988, passant à 53,5 millions de dollars. La Division a réalisé un bénéfice de 3,5 millions de dollars au cours de l'exercice, montant qui servira à financer d'autres projets présentés par les clients à l'avenir.

Les services de gestion-conseil sont populaires

Les services de gestion-conseil de la banque, soit les services de consultation, de planification, de formation et d'information, sont utilisés par des milliers d'entrepreneurs chaque année et sont demeurés populaires en 1988. Le programme de consultation CASE, offert grâce à un réseau de plus de 1 000 gens d'affaires souvent retraités qui ont réussi, a permis à près de 9 000 gens d'affaires d'obtenir des services de consultation à un coût raisonnable au cours de l'exercice 1988. Ici dans la région du nord de l'Alberta, plus de 348 entrepreneurs ont utilisé le service de consultation CASE.

Une foule d'autres entrepreneurs à l'échelle du pays ont également participé au programme de Planification financière de la Banque. Ce projet pilote a pour objet d'offrir des services de **planification stratégique** destinés à aider les entreprises à se fixer des but à long terme et à élaborer des stratégies pour les atteindre, des services de **liaison financière**, qui permettent de mettre en rapport des investisseurs avec des entreprises à la recherche de fonds et des services de **préparation de demandes de financement** qui aident les entreprises à établir des plans financiers et à obtenir du financement.

Les séminaires d'une journée ou d'une demi-journée de la BFD ont attiré 30 000 participants et 35 000 autres personnes ont suivi ses cours de gestion des affaires d'une durée de 30 heures offerts par l'entremise du département d'éducation des adultes de collèges.

De plus, le Service d'information à la petite entreprise de la Banque a répondu à plus de 178 000 demandes de renseignements sur les occasions d'affaires et services offerts aux entrepreneurs au cours de l'exercice 1988.

La Banque fédérale de développement est une société d'Etat qui favorise la création et le développement d'entreprises au Canada, en particulier les petites et moyennes entreprises. Elle offre des prêts à terme et des cautionnements de prêts, du capital de risque et un large évantail de services de formation en gestion, de consultation, de planification et d'information.

• *Agriculture*

Objet: Plan de redressement de la SCA

OTTAWA - Le ministre de l'Agriculture, M. John Wise, a annoncé récemment que le gouvernement fédéral a accepté d'injecter $400 millions additionnels à titre de contribution au plan de redressement de la Société du Crédit agricole (SCA) pour améliorer sa mauvaise position d'avoir net et de clarifier son rôle.

"Cet apport de capital est une autre preuve de notre soutien à la Société du crédit agricole, et de notre appui à son rôle de fournisseur de crédit agricole à long terme aux agriculteurs canadiens", a indiqué le ministre.

"Parallèlement aux efforts que la Société déploiera pour suivre son plan de redressement, nous avons l'intention de lui fournir d'autres fonds au cours des trois prochaines années. À l'intérieur de cette période, nous aurons mis sur pied une structure de capital qui permettra à la Société de mener ses activités d'une manière solvable", d'ajouter M. Wise.

La détérioration de la situation financière de la SCA inquiète le gouvernement fédéral depuis une certain temps déjà. En décembre 1987, le gouvernement lui a fourni $100 millions pour ses pertes, et il a créé le Fonds d'examen de l'endettement agricole pour aider la SCA à participer pleinement au processus d'examen de l'endettement agricole. En décembre dernier, il a nommé à sa tête un nouveau président et une nouveau vice-président avec le mandat de préparer un plan de redressement. Pendant les six derniers mois, de nombreuses options de redressement ont été étudiées.

"Le rapport annuel 1987-1988 de la SCA, qui a été déposé devant le Parlement, confirme combien la situation de la SCA est sérieuse et à quel point les mesures prises, à ce jour, par le gouvernement sont appropriées. Dans le cadre du plan de redressement, le gouvernement a engagé des ressources financières additionnelles pour aider la SCA. Cela reflète le rôle important que la SCA joue auprès des agriculteurs canadiens.

"Le plan de redressement qui nous a été soumis la semaine dernière montre que les lourdes pertes que la SCA a subies ces dernières années découlent des politiques de prêt irréalistes des années 70 et du début des années 80. Ces politiques, conjuguées à des facteurs qui ont nui au bien-être des agriculteurs comme l'inflation galopante, la hausse des taux d'intérêt, la baisse de la valeur des terres et celle du prix des denrées, ont débouché sur les pertes que l'on connaît aujourd'hui", d'ajouter M. Wise.

À cette restructuration financière s'ajoute la clarification du rôle de la SCA. Son rôle premier sera de fournir du crédit hypothécaire à long terme aux agriculteurs canadiens tout en recouvrant ses coûts. La SCA sera également une source de crédit de rechange pour les agriculteurs qui présentent des risques moyens, et pour ceux qui présentent des risques légèrement plus élevés mais dont l'exploitation a de bonnes chances de devenir viable.

"Cela ne signifie pas que la SCA réduira ses services ou qu'elle deviendra un prêteur plus sélectif, a expliqué M. Wise. L'injection de $400 millions dans la SCA et la clarification de son rôle assurent aux agriculteurs canadiens une source fiable de crédit à long terme, vers laquelle ils pourront se tourner en cas de besoin. Ces décisions donnent également aux futurs clients de la SCA l'assurance qu'ils ne seront pas pénalisés pour les pertes subies par le passé, et que la Société continuera de leur offrir des taux d'intérêt concurrentiels", de conclure M. Wise.

Plaisirs de la pêche



En Alberta, les nombreux lacs et parcs provinciaux sont un vrai paradis pour les amateurs de pêche. On y retrouve toute une variété de poissons allant de la perchaude en passant par le brochet jusqu'à la truite. C'est un sport qui permet d'exercer sa patience en atendant que le poisson morde à l'appât. *(Photo: Tourisme Alberta)*

Editorial



Guy Lacombe

Le Canada: pas à vendre

Ce qu'il y a de tragique présentement dans tout ce projet de libre-échange que le Premier Ministre Mulroney pousse avec tant d'ardeur, c'est que les Canadiens en général sont très peu renseignés sur les conséquences pratiques de cette entente avec les États-Unis. Et pourtant, selon l'économiste Richard Lipsey, il s'agit là du «plus important débat de notre histoire canadienne».

Comme beaucoup d'autres, le maire d'Edmonton Laurence Decore, candidat à la chefferie libérale de l'Alberta, accorde son appui à ce projet de libre-échange. Mais voici qu'il s'inquiète à son tour d'effets concrets que cet accord pourrait avoir sur la vie des Canadiens. Des services sociaux tels que le Plan de pension du Canada, l'assurance-chômage, l'aide à l'éducation, aux garderies, aux programmes d'aide dans les domaines des arts, de la culture, de l'agriculture et de l'expansion régionale, pourraient être remis en question. «S'il faut annuler l'entente pour protéger des institutions critiques, dit-il, alors nous allons l'annuler cette entente et nous le ferons avec fierté».

Voilà un bien gros «SI». Les conservateurs, qui se font les protagonistes inconditionnels du libre-échange, s'efforcent de faire miroiter toutes sortes d'avantages économiques (d'ailleurs incertains) qui résulteraient de cette entente, mais ils parlent peu ou pas des effets négatifs qui affecteront inévitablement la qualité de vie des Canadiens. En fait, ni le gouvernement fédéral ni le gouvernement provincial ne semblent préoccupés (ou capables) de renseigner adéquatement la population sur ce sujet.

L'on sait pourtant qu'au simple plan politique, le Canada y perdera en souveraineté. Certaines personnes bien renseignées disent même que cette entente constitue un «abandon massif de la souveraineté canadienne». Quand on pense, par exemple, combien il est présentement difficile de faire bouger notre «voisin du sud» sur une chose aussi vitale que les pluies acides, on peut se demander ce qu'il en sera une fois que le Canada ne sera, en fin de compte, qu'un état parmi les autres! Tout cela fait curieusement penser à la fable «Le pot de terre et le pot de fer» de La Fontaine. Cette belle amitié, on s'en souvient, a eu une fin tragique: le pot de terre «n'eut pas fait cent pas que par son compagnon, il fut mis en éclats, sans qu'il eût lieu de se plaindre.» C'était à prévoir. Le conseil de La Fontaine est bien d'actualité ici:

«Ne nous associons qu'avecque nos égaux;
Ou bien il nous faudra craindre
Le destin d'un de ces pots».

Il faut saluer avec reconnaissance l'intervention énergique du chef libéral John Turner qui a mis sa carrière politique en jeu sur cette importante question. En en faisant pour ainsi dire le thème de la prochaine élection, Turner place le débat au premier plan sur la place publique. Il obligera Brian Mulroney à expliquer pourquoi il s'opposait à cette idée de libre-échange lors de la dernière élection, et comment il se fait qu'il a fait volte-face une fois élu; les conservateurs devront aussi expliquer et prouver, s'ils le peuvent, comment la souveraineté canadienne demeurerait intact à la suite de cette entente; ils devront expliquer comment cette entente favoriserait les petites et moyennes entreprises canadiennes, la création d'emplois au Canada; comment seraient assurés le principe d'égalité au travail pour lequel les groupes féministes luttent depuis une vingtaine d'années, ou encore les différents services sociaux qui ont été mis en place au cours des années et qui font que la texture sociale de notre pays est de qualité nettement supérieure à celle des États-Unis.

Il y a une foule d'autres questions qui doivent être posées et auxquelles les Canadiens sont en droit d'attendre des réponses claires et intelligentes. Mais le problème, semble-t-il, est que non seulement les politiciens n'ont pas les réponses, mais ne sont pas même familiers avec les questions fondamentales qu'il faudrait poser!

Il se trouve heureusement au Canada dans toutes les provinces, un grand nombre d'intellectuels, d'économistes, de recherchistes ou de journalistes qui se sont penchés sur la question et qui sonnent l'alarme au sujet de ce projet du libre-échange. À Edmonton, il y a notamment l'homme d'affaires bien connu Mel Hurtig et le professeur d'économie Bruce Wilkinson de l'Université de l'Alberta qui ont étudié le dossier en profondeur. Leur recommandation est claire et nette: «Ne marchandons pas le Canada: il n'est pas à vendre!»

Décès du Père Gérard Labonté

Nous avons le regret de vous annoncer le décès du Père Gérard Labonté, Oblat de Marie Immaculée, servenu le 31 juillet à l'hôpital Charles Camsell d'Edmonton.

Né à Hull (Québec), le 22 juillet 1911, de Wilfrid Labonté et de Rose Sabourin, le P. Labonté était venu dans l'Ouest en 1938, et il était avantageusement connu à Edmonton où il avait été curé de la paroisse St-Joachim de 1956 à 1958, et également de la paroisse Ste-Anne de 1980 à 1986.

En outre, le Père Labonté a exercé son ministère à Beauval, à Duck Lake et à Delmas, en Saskatchewan; à Picher Creek, au Lac Ste-Anne et à Winterburn, en Alberta; et également à la paroisse Notre-Dame de Fatima à Maillardville, en Colombie-Britannique.

Le Père Labonté laisse derrière lui dix frères et soeurs.

Des prières auront lieu en l'église St-Joachim mercredi le 3 août à 19h30 et les funérailles auront lieu à St-Albert le lendemain 4 août à 10h.

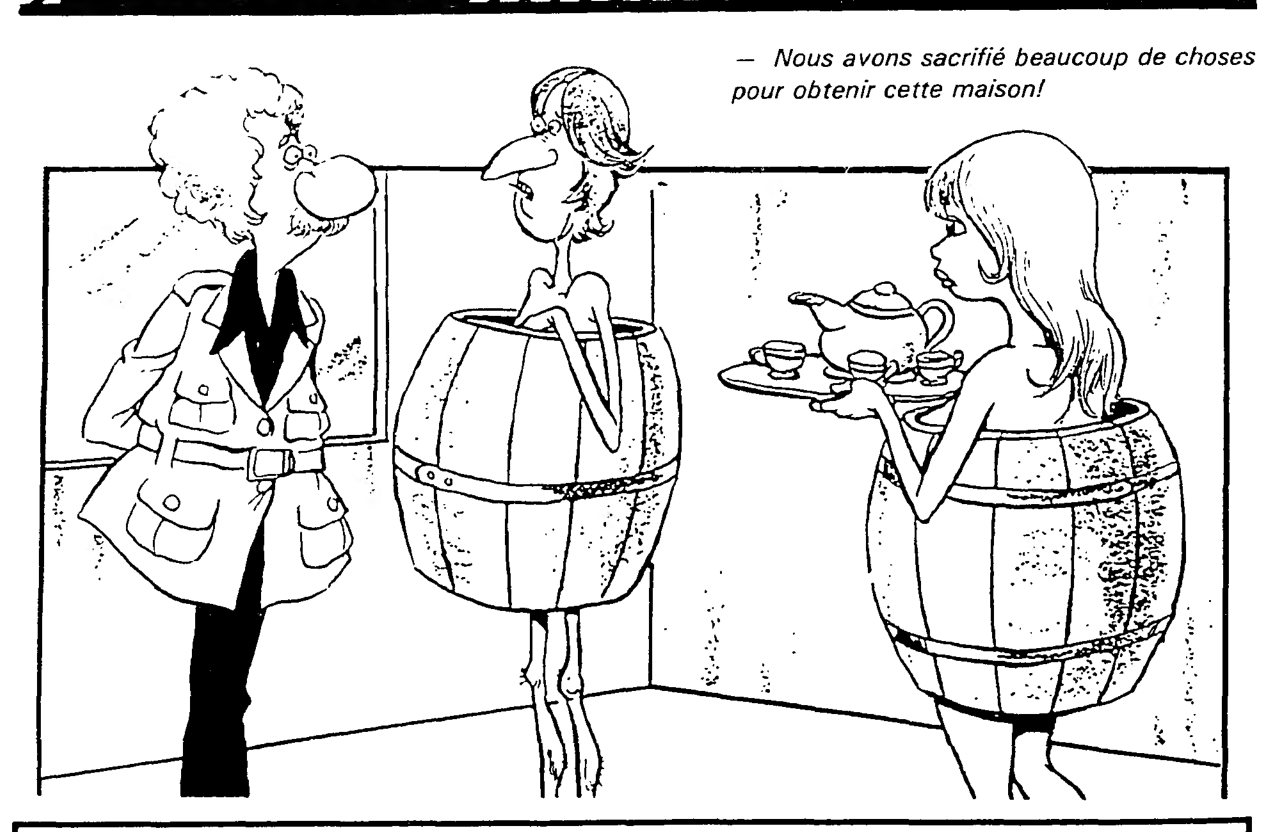
À la famille du Père Labonté et aux Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, Le Franco offre ses plus sincères condoléances.

La pensée de la semaine...

Il ne faut point juger les hommes par ce qu'ils ignorent, mais par ce qu'ils savent.

— Vauvenargues

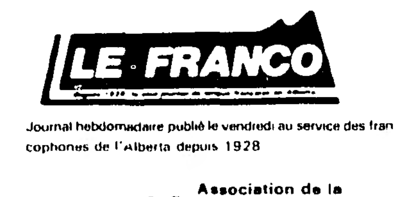
Caricature



— Nous avons sacrifié beaucoup de choses pour obtenir cette maison!

LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928



Association de la Presse francophone hors-Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Éditorialiste: Guy Lacombe

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Mise en page: Michel Raymond

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
10008, 109e rue
Pièce 201
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672

Abonnement d'un an: 15$ · Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe · Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta

• *Équité dans l'emploi*

Le fédéral dépasse les objectifs fixés

La présidente du Conseil du Trésor, Mme Pat Carney, a annoncé que le gouvernement avait atteint ou dépassé la plupart des objectifs d'équité en matière d'emploi qu'il s'était fixés pour les trois premières années de ce programme. Un rapport, intitulé "En bonne voie: Progrès de l'équité en matière d'emploi dans la fonction publique fédérale - 1985-1988", souligne ces résultats encourageants.

Mme Carney a déclaré: "Le gouvernement s'est engagé à donner l'exemple dans le domaine de l'équité en matière d'emploi; les résultats positifs dont ce rapport fait état démontrent une fois de plus que les actes sont plus éloquents que les paroles. Les gestionnaires ont uni leurs efforts pour contrer certaines attitudes et d'autres obstacles à l'emploi, rendant ainsi la fonction publique plus représentative de la société qu'elle dessert."

Au 31 mars 1988, le gouvernement comptait 5 635 employés handicapés, soit 113 p. 100 de l'objectif fixé pour ce groupe en 1985. À la même date, l'effectif de la fonction publique comptait 4 665 autochtones, ou 101 p. 100 de l'objectif pour ce groupe.

Le gouvernement a également dépassé ses objectifs en ce qui a trait à la représentation des femmes dans la catégorie de la gestion et dans la catégorie administrative et du service extérieur. Dans le premier cas, le nombre de femmes est passé à 514, soit 108 p. 100 de l'objectif établi en 1985; dans le second, on dénombrait, au 31 mars 1988, 20 577 femmes, c'est-à-dire 103 p. 100 de l'objectif arrêté. On a aussi enregistré des progrès dans trois autres catégories, les résultats atteints par rapport aux objectifs étant les suivants: catégorie scientifique et professionnelle, 96 p. 100; catégorie technique, 92 p. 100; et, catégorie de l'exploitation, 78 p. 100.

Mme Carney a ajouté: "Ces réalisations prennent toute leur valeur lorsque l'on considère que les gestionnaires ont dans un même temps respecté l'engagement du gouvernement de réduire la taille de la fonction plublique."

Bien qu'en 1985, on n'ait pas fixé d'objectifs à l'égard des groupes de minorités visibles, leur représentation a aussi augmenté de façon importante entre cette date et 1988. Le 19 mai 1988, de nouveaux objectifs, portant sur les trois prochaines années et établis par catégorie occupationnelle, ont été annoncés à l'égard de la représentation des femmes, des personnes handicapées, des autochtones et, pour la première fois, des membres des groupes de minorités visibles. Ces objectifs sont aussi présentés dans le rapport.

• *Loi C-72*

La chambre des communes adopte le projet de loi à l'unanimité

OTTAWA - La chambre des communes a adopté à l'unanimité le projet de loi sur le multiculturalisme canadien (C-93), qui marque un étape dans notre histoire nationale. Le ministre du Multiculturalisme, M. Gerry Weiner, a dit qu'il s'agissait là d'une "loi unique sur le plan international - la première du genre au monde" et que son adoption par le Parlement constituait une reconnaissance de "l'importance fondamentale du multiculturalisme dans notre société".

M. Weiner a tenu à rendre hommage à l'ancien secrétaire d'Etat et ministre responsable du Multiculturalisme, M. David Crombie, qui avait présenté le projet de loi à la Chambre le 1er décembre dernier. Après son adoption en deuxième lecture au mois de mars dernier, le projet de loi a été référé à un comité législatif qui l'a examiné à fond au cours des mois d'avril et mai. Le ministre a dit qu'il espère que la Loi sera adoptée et traitée rapidement au Sénat.

Il a de plus ajouté que le gouvernement fédéral avait voulu s'assurer "que le Parlement ait une responsabilité plus grande à l'égard du multiculturalisme" et qu'il s'agissait là d'un élément central du projet de loi adopté récemment.

M. Weiner s'est dit réjoui d'un important amendement qui a été apporté au projet de loi et en vertu duquel le gouvernement du Canada ainsi que toutes les institutions fédérales "devront" voir à la mise en oeuvre de la nouvelle politique de multiculturalisme.

Il a dit que son ministère était à mettre sur pied un Secrétariat au multiculturalisme. Celui-ci aura pour mandat d'aider les autres ministères et organismes fédéraux à remplir leurs obligations à l'égard de la politique du multiculturalisme et à l'assister dans sa tâche consistant à faire rapport au Parlement sur la mise en oeuvre de la politique.

Au mois de mai dernier, M. Weiner alors qu'il prenait la parole devant le Conseil ethnoculturel canadien, a annoncé que le gouvernement consacrerait 192 millions de dollars au cours des cinq prochaines années pour répondre aux objectifs de la politique canadienne de multiculturalisme. Ceci représente une augmentation de 62 millions de dollars. Ces fonds seront utilisés pour mettre en oeuvre les nouvelles orientation venant appuyer la Loi: les relations interraciales et la compréhension interculturelle; les langues et les cultures ancestrales; et la participation et l'appui communautaire.

• *Projet de loi C-72*

Peu d'euphorie chez les francophones de l'Alberta

SYLVAIN CÔTE

EDMONTON - Contrairement à ce qui s'était produit en 1969, il n'y a eu guère de cris euphoriques au sein de la communauté francophone de l'Alberta suite à l'adoption en troisième lecture du projet de loi sur les langues officielles.

Le Dr. Ed Aunger, professeur de science politique à la Faculté St-Jean, a admis que le projet de loi sur les langues officielles, dans sa présente forme, est "généralement positif". Selon ses dires, le projet de loi C-72 est généralement positif pour les francophones de l'Alberta à cause des impacts directs et potentiels qu'il pourrait créer. En effet, poursuit-il, l'article 87 du même projet de loi stipule que les cas criminels pourront être entendus en français, et ce, dès 1990. De plus, le Commissaire aux langues officielles, de même que les citoyens canadiens, pourront jouir de pouvoirs importants, c'est-à-dire qu'ils pourrons avoir recours à la justice afin de faire respecter la loi.

Pour ce qui est de l'impact potentiel du projet de loi, M. Aunger croit que, parce que celui-ci est maintenant plus complet et codifié, il pourra ainsi réduire les ambiguités que la loi de 1969 a eu à faire face jusqu'à présent. De plus, a-t-il ajouté, le rôle du Secrétariat d'Etat pourrait entraîner des changements positifs sur les plans municipaux et provinciaux. En effet, celui-ci a un mandat de trois ans où un budget de $25 millions pour l'ensemble du Canada afin d'encourager les groupes municipaux et provinciaux à offrir des services en français. Mais, a-t-il conclu: "cela ne sera pas facile avec le gouvernement en place."

De son côté, M. Georges Arès, président de l'A.C.F.A. provinciale, est moins optimiste. Il croit, qu'en terme de services en français, le projet de loi C-72 n'offre pas beaucoup plus aux francophones de l'Alberta.

Toutefois, selon M. Arès, quelques gains ont été fait. Il fit allusion du fait que les cas criminels seront entendus en français dès 1990, et que le Commissaire aux langues officielles ait plus de pouvoirs sont des "aspects quand même positifs." Mais, selon ses dires, M. Arès croit que le Fédéral devrait plutôt faire des offres actives aux francophones albertains sur un sujet comme la cohésion des services en français. En effet, le président de l'A.C.F.A. provinciale aimerait voir, réunis dans un même bâtiment ou dans un même quartier d'une ville comme Edmonton, des services en français notant qu'il y a eu des résultats très positifs réussis en ce sens en Ontario.

Un autre aspect positif que M. Arès a discerné est l'impact que cette loi pourrait avoir sur le changement à long terme de l'attitude des Anglophones face à la question du bilinguisme en Alberta. Mais il ne s'attend pas à ce que cela se produise du jour au lendemain.

• *Livraison*

La Commisision du blé annonce les contingents d'ouverture de la campagne 1988-1989

WINNIPEG - La Commission canadienne du blé vient d'annoncer les contingents d'ouverture de la nouvelle campagne qui a commencé le 1er août 1988.

Les contingents d'ouverture portant sur les blés sont de 80 kg (2,9 bois.) de l'acre contingentée sur le blé roux de printemps et le blé dur; de 270 kg (10 bois.) de l'acre contingentée sur le blé d'utilité et le Canada Prairie de printemps et de 135 kg (5 bois.) de l'acre contingentée sur le blé rouge d'hiver et le blé tendre blanc de printemps.

Les producteurs ayant du blé tendre blanc du printemps, sélectionné par un moulin pourront livrer un wagon de chemin de fer ou 1 360 kg (approx. 50 bois.) de l'acre contingentée par camion. Les contingents d'ouverture portant sur le blé tendre blanc de printemps sous contrat 1988-1989 variera suivant la région. Le contingent sera de 2 000 kg (73,5 bois.) de l'acre contingentée sur 136 parcours ferroviaires. Les contingents portant sur les contrats de blé tendre blanc de printemps sur les parcours ferroviaires restant commenceront à 500 kg (18,3 bois.) de l'acre contingentée.

Les contingents d'ouverture sur l'orge sont de 110 kg (5,1 bois.) de l'acre contingentée. Les producteurs ayant de l'orge sélectionnée au titre de l'orge mondé ou perlé pourront livrer un maximum de deux wagons de chemin de fer par carnet de livraison en vertu du contingent visant l'orge de premier choix, soit un wagon des variétés à deux rangs et un wagon des variétés à six rangs.

Dans le cas de l'avoine, le contingent d'ouverture est fixé à 160 kg (10,1 bois.) de l'acre contingentée. Les producteurs ayant de l'avoine sélectionnee par un transformateur pourront livrer un wagon de chemin de fer d'avoine en vertu du contingent visant l'avoine de premier choix.

Les producteurs désirant livrer du grain au marche des céréales fourragères hors Commission pourront le faire à raison de 20 boisseaux de l'acre contingentee. En kilogrammes, le contingent est fixé à 545 kg sur le blé, 310 kg sur l'avoine et 435 kg sur l'orge.

Le contingent de livraison au marche des grains hors Commission est fixe à 455 kg (20,1 bois.) de l'acre contingentée sur le colza/canola et a 510 kg (20,1 bois.) sur le seigle et le lin; le contingent de livraison du seigle aux distilleries et du lin aux triturateurs à 765 kg (30,1 bois.) tandis que sur le colza canola il est de 680 kg (30 bois.) de l'acre contingentee.


Photo: Agriculture Alberta

• *Réunion*

«ATTENTION OUELLET-TE»

Une invitation vous est lancée pour venir découvrir avec vos cousins et cousines, votre terre ancestrale lors du 22e ralliement annuel des familles Ouellet-te qui se tiendra

le 4 septembre 1988 à Sainte-Anne-de-la-Pocatière

Messe, repas et soirée récréative vous attendent.

Donc venez en très grand nombre. Pour tous renseignements communiquez à frais virés au numéro suivant (819) 758-6976 et demandez Daniel. Ou écrivez à:

Daniel O. Laroche
8 rue Hamel
Victoriaville (Québec)
G6B 4Z8

Carrières et professions

Si vous cherchez un emploi, c'est la section **carrières et professions** dans ***Le Franco*** qu'il faut consulter

CHFA RADIO-CANADA

Désire retenir les services d'un(e)

commentateur(trice)-interviewer à CALGARY

Les candidat(e)s devront:

- Maîtriser la langue française et avoir une bonne connaissance de la langue anglaise;
- avoir fait des études universitaires et posséder un intérêt pour les sciences humaines;
- avoir acquis une certaine expérience à la radio à titre d'interviewer, commentateur(trice);
- connaître l'Alberta et surtout la ville de Calgary;
- posséder une curiosité intellectuelle et un esprit créatif.

* * * * *

Ce poste est contractuel et relève du Syndicat canadien de la fonction publique. La durée de l'emploi est **d'environ 3 mois.**

* * * * *

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae **avant le 26 août 1988** à:

Denis Collette
Directeur de CHFA
Case postale 555
Edmonton (Alberta)
T5J 2P4

«La Société Radio-Canada offre des chances égales d'emploi à tous»



Chez Poste Canada, notre technologie évolue et pour aller à la même allure nous sommes à la recherche de professionnel(le)s accompli(e) pour se joindre à notre équipe.

CHEFS DE DIVISION, ASSURANCE-QUALITÉ

À ce titre, vous dirigerez et contrôlerez le programme d'assurance-qualité de la division. Entre autres tâches, vous présenterez les programmes de formation et de communication aux gestionnaires de votre division, et établirez des objectifs d'assurance-qualité pour la manutention du courrier et les opérations postales.

Vous avez acquis de trois à cinq années d'expérience en gestion du contrôle de la qualité dans un contexte de fabrication ou de distribution. Des aptitudes exceptionnelles pour la solution de problèmes et une solide connaissance des techniques statistiques avancées vous seront également essentielles.

Ces occasions de carrière s'accompagnent d'un salaire concurrentiel, comprenant une prime de relogement, une large gamme d'avantages sociaux et d'excellentes perspectives d'avancement.

Si vous possédez les qualités et l'entregent nécessaires pour relever l'un de ces défis, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, en précisant sur votre envoi le titre du poste désiré ainsi que le numéro de référence 88-E-0-25 **d'ici le 15 août 1988** à la:

Société canadienne des postes
Bureau d'emploi, division Foothills
9828 - 104e avenue
Edmonton, Alberta T5J 2T0

Un employeur offrant des opportunités égales d'emploi

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

À l'horaire cette semaine

Samedi 6 août

11h00 **Grand prix cycliste des Amériques**
12h00 **Semaine parlementaires à Ottawa**
12h30 **D'hier à demain**
13h24 **Nos Espoirs**
13h30 **La traversée du Lac St-Jean**
14h30 **Grand prix cycliste des Amériques**
16h30 **Connaissance du milieu**
17h00 **Défi mondial**
18h00 **Téléjournal**
18h05 **La vie secrète des animaux**
18h30 **Samedi de rire:** Invités: Fabienne Thibeault et Claude Doyon
19h30 **Cinéma: Le chanteur de Jazz:** Comédie musicale avec Neil Diamond, Laurence Olivier et Lucie Arnaz.
22h00 **Téléjournal**
22h20 **Les nouvelles du sport**
22h35 **La politique fédérale**
22h46 **Télé-sélection: Le coureur de marathon.** Drame d'espionnage avec Dustin Hoffman, Laurence Olivier et Marthe Keller. (Améric. 76)

Dimanche 7 août

11h00 **Le Grand prix de Formule I.** Course automobile enregistrée en Hongrie.
12h15 **Baseball de Expos: Montréal à St-Louis**
14h45 **Film au Téléciné**
15h00 **Film d'Art: Le plus grand musée du monde.**
16h00 **La semaine verte**
17h00 **Second regard**
18h00 **Téléjournal**
18h02 **Le vagabond**
18h30 **Le clan Campbell: Le cadeau**
19h00 **Champs-Élysées** Invités: Marjolaine Morin, Michèle Torr, Diane Dufresne, Laurent Voulzy, Louise Portal, Léo Ferré et Michel Fugain.
20h00 **Téléjournal / nouvelles météo**
20h20 **Les Beaux Dimanches: Du sang, de la sueur et des larmes.** Drame avec Richard Burton et Virginia McKenna. Les années cruciales de la vie de Winston Churchill et le rôle primordial qu'il a joué de 1936 à 1940.
21h35 **Les Beaux Dimanches: Les maladies mentales ... il faut en parler.** Différents reportages sur la schizophrénie, la dépression, les troubles obsessionnels et les états de panique.
22h36 **Nouvelles du sport**
22h54 **Ciné-club: Tit-Coq.** Drame avec Gratien Gélinas, Monique Miller, Clément Latour et Paul Dupuis. (can. 52)

Lundi 8 août

17h00 **D'une série à l'autre: Agatha Christie. (1ère de 10). Le démon du midi**
18h00 **Ce soir**
18h30 **Vu de la terrasse**
19h30 **Festival Marilyn: Le milliardaire** Comédie musicale avec Marilyn Monroe, Yves Montand, Tony Randall et Frankie Vaughan. Un milliardaire se rend à Broadway pour assister à une répétition d'une comédie musicale qui parodie son personnage.
21h30 **Vidéo Club (Dernière)**
22h00 **Téléjournal**
22h20 **Le Point**
22h45 **Reilley, l'as des espions:** Drame d'espionnage avec Sam Neill et Jeananne Crowley. (11e de 12).

Lundi 8 août

17h00 **D'une série à l'autre: Agatha Christie. (1ère de 10). Le démon du midi**
18h00 **Ce soir**
18h30 **Vu de la terrasse**
19h30 **Festival Marilyn: Le milliardaire** Comédie musicale avec Marilyn Monroe, Yves Montand, Tony Randall et Frankie Vaughan. Un milliardaire se rend à Broadway poue assister à une répétition d'une comédie musicale qui parodie son personnage.
21h30 **Vidéo Club (Dernière)**
22h00 **Téléjournal**
22h20 **Le Point**
22h45 **Reilley, l'as des espions:** Drame d'espionnage avec Sam Neill et Jeananne Crowley. (11e de 12).

Mardi 9 août

17h00 **D'une série à l'autre: Agatha Christie. (2e de 10). Reflet de l'avenir.**
18h00 **Ce soir**
18h30 **Vu de la terrasse**
19h30 **Les insolences d'une caméra.**
20h00 **Erreur sur le bébé. (Début).** Drame réalisé par Ian Barry. Avec Angela Punch McGregor, Drew Forsythe et Vicki Luke (1ère de 4)
20h30 **Dallas: Résurrection**
22h00 **Téléjournal**
22h20 **Le Point**
22h45 **Cinéma: Chewing-gum rallye.** Comédie avec Michael Sarrazin, Raoul Julia et Tim McIntire.

Mercredi 10 août

17h00 **D'une série à l'autre: Agatha Christie. (3e Erreur d'aiguillage**
18h00 **Ce soir**
18h30 **Vu de la terrasse**
19h00 **Baseball des Expos: Montréal à Pittsburgh**
21h30 **Festival International de Jazz de Montréal**
22h00 **Téléjournal**
22h20 **Le Point**
22h45 **Cinéma: J.W. Coop** Drame sentimental avec Cliff Robertson Geraldine Page et Cristina Ferrare

Jeudi 11 août

17h00 **D'une série à l'autre: Agatha Christie. (4e de 10). Le quatrième homme.**
18h00 **Ce soir**
18h30 **Vu de la terrasse**
19h30 **Les Grands Films: Superman II.** Drame de science-fiction avec Christopher Reeves, Gene Hackman, Margot Kidder et Ned Beatty.
22h00 **Téléjournal**
22h20 **Le Point**
22h45 **Cinéma: Police.** Drame policier avec Gérard Depardieu, Sophie Marceau, Richard Anconina et Sandrine Bonnaire. (Fr. 85)

Vendredi 12 août

17h00 **Agatha Christie. (5e de 10). Agence matrimoniale.**
18h00 **Ce soir**
18h30 **Vu de la terrasse**
19h30 **Baseball des Expos:** Montréal à New York
22h00 **Téléjournal**
22h20 **Le Point**
22h24 **Nos Espoirs 88**
22h50 **Cinéma: Exodus (partie I)** Drame épique d'après le roman de Léon Uris. Avec Paul Newman, Eva-Marie Saint et Sal Mineo. (Amér. 60) **(2e partie demain à Télé-Sélection 23h00)**


La télévision de Radio-Canada
Alberta

Bloc-Notes

Écrivez au journal afin de faire part de la tenue d'événements à buts non lucratifs se déroulant dans votre communauté

Une courtoisie de



La ligne des Bonnes Nouvelles

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier **au moins 15 jours avant** la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

ST-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Le 5 à 7 - Est-ce que ce titre vous dit quelque chose? Oui, non! Je vous explique illico: c'est tout simplement une rencontre amicale, se tenant tous les vendredis, et vous l'avez deviné, de 17h à 19h. Vous retrouverez une ambiance relaxante, agrémentée de musique francophone et d'un petit goûter. C'est une idée originale d'Éric Lambotte, et rendue réalisable grâce à la collaboration de l'A.C.F.A. de St-Paul. C'est donc un rendez-vous à inclure à votre agenda, pour jaser de tout et de rien, à la salle des pionniers du Centre Culturel.

Bienvenue à tous et à toutes!

CONNAISSEZ-vous l'histoire de Saint-Paul? Non? Terrible! Ici, au Musée Historique de Saint-Paul, vous pouvez satisfaire vos besoins de connaissance. Nous avons une section complète sur nos pionniers avec des photos et des objets historique faits à la main. Nous avons aussi une partie dédiée à l'hôpital Ste-Thérèse et aux gens qui ont mis tellement d'efforts à le bâtir. Venez nous visiter! En groupe, entre amis, ou même seul, Rachelle vous accueillera! Nos heures d'ouverture sont de 9h à 12h et 13h à 17h du lundi au vendredi. Vous pouvez téléphoner au 645-4800, pour réservation. Bienvenue!

EDMONTON

2 au 12 août: - THÉÂTRE EN PLEIN AIR organisé par l'éducation permanente (pour les 8 à 12 ans)

10 au 15 août: - Fête nationale des Acadien/nes - Semaine de CAMPING au Parc provincial Piegeon Lake

11 août: - Cercle d'ARTISANAT francophone d'Edmonton, 19h30, salle St-Joachim

LE GROUPE musicale «ELITE» de l'école J.H. Picard est à la recherche d'un batteur et d'un guitariste. Pour plus d'information, appelez au 436-7947 ou au 468-9404.

NOUS SOMMES à la recherche de joueurs de ballon-balai francophone pour former une équipe pour la saison 1988-89 à Edmonton. Pour plus d'information, contactez André au 469-1344 (le jour) ou le 487-2228 (le soir).

Les petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4$ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7$ pour 25 mots our moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajouter 2,50$ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation de petite annonce peut être faite par téléphone en composant le **423-5672** Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, #201, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4



Transports Canada / Transport Canada

Groupe de gestion des aéroports / Airports Authority Group

Appel d'offres

Des soumissions scellées, pour les projets ou services mentionnés plus bas, adressées au **Surintendant régional, service du matériel et des contrats, Région de l'Ouest, Transports Canada, Pièce 5-157, 9820-107e rue, Edmonton (Alberta), T5K 1G3** et endossées du nom et du numéro de projet, seront acceptées **jusqu'à 14h, heure d'Edmonton à la date limite de fermeture.** Les documents de soumission peuvent être obtenus au bureau mentionné ci-haut, téléphone 420-3932, Télex 037-2469, sur paiement du dépôt requis pour chaque jeu de documents de soumission, sous forme de chèque à l'ordre du Receveur général du Canada.

N° DE DOSSIER: SQ4631

PROJET: Fournir les conduits souterrains et trous d'hommes pour le centre de champ électrique à l'aéroport international d'Edmonton, Alberta.

DATE LIMITE: le 24 août 1988 **Dépôt:** $ 100

INFORMATIONS TECHNIQUES:

1. Stan Ma gérant du projet téléphone (403) 420-3911
2. Colt Engineering Corp. Edmonton (Att.: Gary Kalynchuk) Tél.: (403) 468-2474

INFORMATIONS CONCERNANT L'OFFRE:

R. Kotch, officier des contrats, téléphone 420-3933.

On peut examiner les documents de soumission aux bureaux de l'Association de la construction d'Edmonton, de l'Association conjointe de la construction de la Colombie-Britannique, succursale de Vancouver.

POUR ÊTRE CONSIDÉRÉE CHAQUE offre doit être soumise sur les formulaires fournis par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de sécurité spécifié dans les documents de la soumission. Les offres doivent être soumises dans des enveloppes fournies à cette fin. Les dépôts pour les documents de soumission seront remis sur retour des documents en bonne condition au plus tard un mois après la date d'ouverture des soumissions.

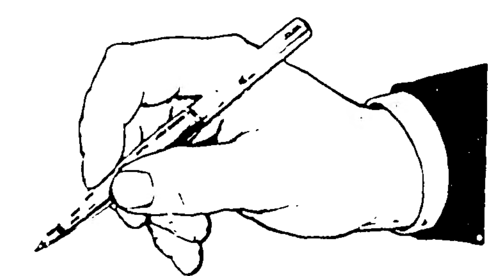
La plus basse, ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées.

Canada

Vous déménagez...

Faites-nous parvenir votre changement d'adresse





10008, 109e Rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4

Ancienne adresse	**Nouvelle adresse**
Nom:	Nom
Adresse:	Adresse
Ville: Province:	Ville Province
Code postal:	Code postal
	à compter du
	Téléphone:

• *«Les copains, d'abord en français»*

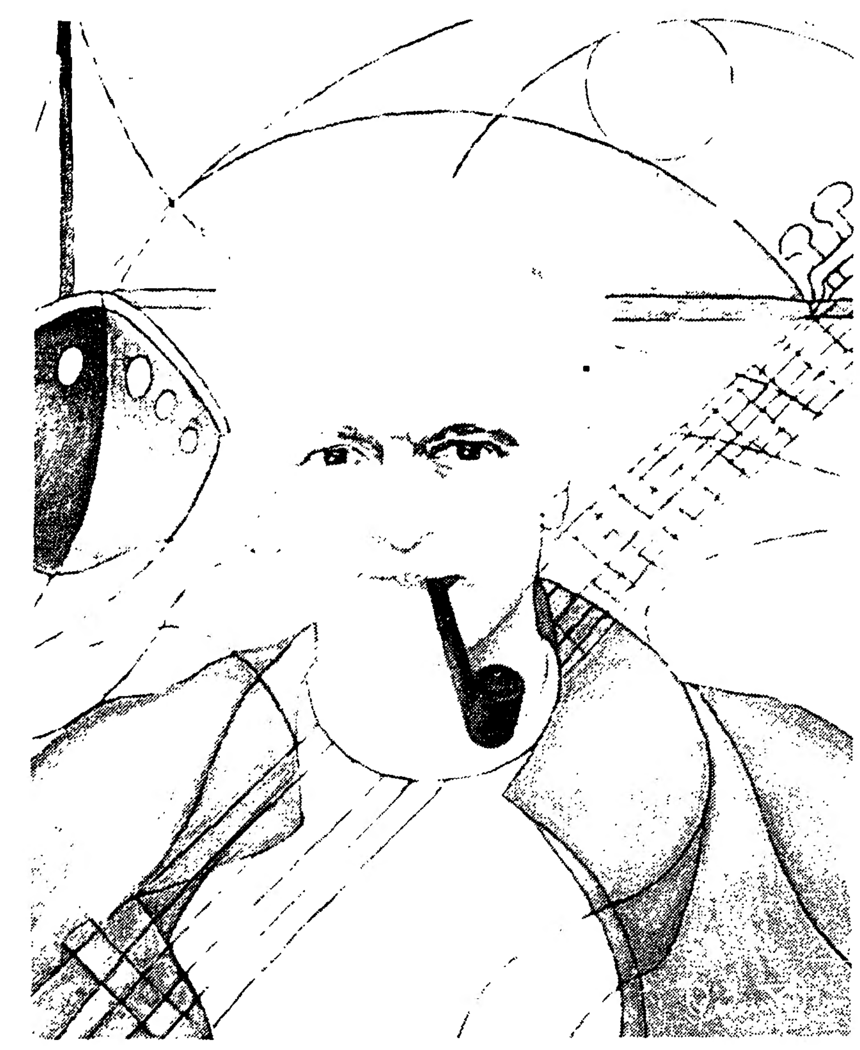
Le juillet de la chanson française fait revivre Brassens sous le pinceau de Gaby Landry

EDMONTON - Celui qui se fait de plus en plus connaître comme le "peintre de l'événement", Gaby Landry, a été impressionné par les nombreuses activités radiophoniques du Juillet de la chanson française, à Radio-Canada, et a décidé de "faire sa part" pour la promotion de la chanson en langue française.

L'artiste, originaire de Natashquan, a réalisé un portrait à l'huile de Georges Brassens dont la chanson, "Les copains d'abord", avait fait un remarquable tour du monde le premier juillet dernier, grâce à la participation de Radio-France, des radios belge francophone et suisse romande, du réseau français de Radio-Canada et avec le support technique des communications par satellite.

Radio-Canada offre deux reproductions à son auditoire

La Société Radio-Canada a acheté deux reproductions de la toile et les a attribuées à deux participants au Référendum de la Chanson française, un concours permettant à l'auditoire de voter pour une chanson en langue française proposée par les différents diffuseurs de la francophonie. Cet événement radiophonique a eu lieu le samedi, 30 juillet dernier, de 11 heures à 13 heures, au réseau AM de Radio-Canada.



La toile originale

La toile représente un Georges Brassens très vivant, l'oeil coquin, tirant sur son éternelle pipe et entouré d'éléments qui lui étaient chers: une guitare, la Méditérannée et son célèbre bateau "qui naviguait en Père Pénard sur la grand-mare des canards". C'est le bleu méditérannéen qui domine l'ensemble de l'oeuvre. Un tirage limité à 150 reproductions de haute qualité, en quadrichromie, vont permettre aux amateurs de conserver un souvenir impérissable du "pornographe du phonographe" et de l'édition 88 du Référendum de la chanson française.

"En voyant le nouvelle de ce concours dans le journal, a dit le peintre, j'ai été frappé par l'absence de visuel. Il est difficile en effet d'illustrer du sonore. C'est pour pallier à cette carence que j'ai voulu mettre sur la toile la manière dont j'entendais Brassens". On se rappelle que Gaby Landry s'était d'abord fait connaître par la réalisation presqu'instantanée d'un portrait stylisé de René Lévesque, intitulé "René inachevé", dans les jours qui ont suivi la mort de l'ex-premier ministre. Ce portrait avait été reproduit dans plusieurs publications.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10h30

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Ste-Anne
9810 - 165e rue
Dimanche: 11h

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 16h30
Dimanche: 10h

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17h
Dimanche: 11h



Portion de fleurs

Cher Monsieur la Verdure: Je suis cuisinière et je prends habituellement les commandes des clients mais, cette fois-ci, j'aimerais bien que ce soit mon tour de commander. Pouvez-vous me suggérer une fleur que je pourrais semer l'an prochain pour orner l'allée de mon jardin?

Chère avide de fleurs: Il existe une grande variété de fleurs magnifiques sur le menu ce printemps. Les alysses odorantes sont au menu du jour. Avec cette plante annuelle de 10 à 15 cm (5 à 6 pouces), vous créerez une attrayante bordure de jardin.

Les alysses odorantes se propagent en moyenne de 20 à 40 cm (8 à 16 pouces) et fleurissent au cours des mois de mai et juin. Ce sont des plantes robustes qui peuvent survivre à des températures au-dessous du point de congélation. Les alysses préfèrent du soleil toute la journée mais elles poussent également bien même si elle n'en reçoivent que pendant la moitié de la journée.

Il est facile de touver les deux variétés, celle à fleurs blanches et à fleurs pourpres dans les pépinières. Choisissez la couleur aiguisant votre appétit - mais soyez vigilante car la variété à fleurs blanches offre une portion de fleurs plus copieuse.

Cher Monsieur la Verdure: Mon épouse aime à garder la maison propre et en ordre et elle désire que je ramasse les résidus d'herbe coupée. Je déteste jeter quoi que ce soit. Comment puis-je satisfaire nos deux caprices?

Cher couple capricieux: Si vous tondez votre pelouse assez souvent pour ne couper qu'un tiers du brin d'herbe à chaque tonte, les résidus d'herbe coupée sont alors bons pour votre pelouse. Ils renvoient l'azote au sol. Les résidus d'herbe coupée d'environ 10mm (1/2 pouce) de long peuvent aider votre pelouse à conserver son humidité. L'herbe coupée plus longue que cela peut cependant contribuer à la formation d'un tapis tout comme les feuilles déchiquetées grossièrement - particulièrement les feuilles des chênes - car elles prennent beaucoup de temps à se décomposer.

Même s'il n'est pas toujours nécessaire de ramasser les résidus d'herbe coupée, vous pouvez aider votre pelouse et rendre votre épouse heureuse en même temps si vous le faites. Votre pelouse aura l'apparence d'être bien entretenue si vous ensachez les débris. Si vous ne pouvez pas tolérer de jeter les résidus d'herbe coupée, utilisez-les comme paillis ou ajoutez-les avec votre tas de compost - cependant, il faut laisser passer quatre tontes après l'application d'un pesticide pour pelouse.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

O.B.